**Appel à projets « Vie étudiante et de Campus »**

**dans les Villes universitaires d’équilibre**

**Annexe 4 – Fiche pratique – mode d’emploi plateforme de dépôt des dossiers**

## **Dépôt des dossiers – plateforme Lime Survey**

Vous allez déposer votre dossier sur la plateforme Lime Survey, ouverte à partir du 13 novembre.

**Vous aurez besoin de préparer les éléments suivants :**

* + - * Les contacts du porteur de projet, ainsi que d’un référent administratif (la personne qui pourra être contactée sur les questions de paiement, bilan financier…)
			* Les détails de votre projet (descriptif, partenaires, calendrier)
			* Une liste d’indicateurs permettant de suivre l’évolution du projet et d’en mesurer ses impacts
			* Budget : vous devez télécharger le modèle de budget (annexe 3) et le renseigner. Il vous sera demandé à la fin du questionnaire.
			* Paiement : vous devrez télécharger et renseigner une fiche fournisseur (annexe 5). Elle vous sera demandée dans le questionnaire. Les éléments de ce document seront partagés avec les services du Crous de Toulouse-Occitanie.
			* Si vous avez déjà été soutenu par l’Appel à projets Vie étudiante et de campus dans les Villes universitaires d’équilibre, vous devez présenter un bilan moral et financier du projet soutenu

**Informations pratiques sur la plateforme limesurvey**

* Une session dure 15 minutes. Si vous dépassez les 15 minutes sans action, vos réponses ne seront pas enregistrées.
* **Vous pouvez sauvegarder la soumission en ligne pour la remplir en plusieurs étapes.**

## **Conditions de recevabilité**

Sans respect strict de ces différents points, le dossier ne sera pas recevable :

**Dès que possible, vous devrez prendre contact :**

* + - * avec l’animateur universitaire (cf. Annexe 2) de la (des) VUE concernée(s).
			* **avec le référent thématique de votre projet (cf Annexe 2), en mettant en copie***aap-vie-etudiante@univ-toulouse.fr* **et**[*projet.cvec@crous-toulouse.fr*](file:///%5C%5Cscout.univ-toulouse.fr%40SSL%5CDavWWWRoot%5Cdocs%5Cut.hermenie%5CAAP%20Vie%20de%20campus%20VUE%20INTERNE%5CAAP%20vie%20etudiante%20et%20de%20campus%20VUE%5CCAHIER%20DES%20CHARGES%5C2024%20-%20Cahiers%20des%20charges%20et%20annexes%5Cversion%20de%20travail%2027.09%5Cviedecampus%40crous-toulouse.fr)

**Avant le 4 février 2024, vous devrez informer les VP CFVU des établissements :**

* + - * Envoyer un mail d’information sur votre projet aux VP CFVU des établissements (l’établissement qui porte le projet ainsi que ceux qui seront amenés à co-financer le projet)en mettant en copie *aap-vie-etudiante@univ-toulouse.fr* **et**[*projet.cvec@crous-toulouse.fr*](file:///%5C%5Cscout.univ-toulouse.fr%40SSL%5CDavWWWRoot%5Cdocs%5Cut.hermenie%5CAAP%20Vie%20de%20campus%20VUE%20INTERNE%5CAAP%20vie%20etudiante%20et%20de%20campus%20VUE%5CCAHIER%20DES%20CHARGES%5C2024%20-%20Cahiers%20des%20charges%20et%20annexes%5Cversion%20de%20travail%2027.09%5Cviedecampus%40crous-toulouse.fr)

Ce mail devra comporter les éléments suivants : description succincte du projet / VUE concernée / structure porteuse et partenaires / Montant demandé à l’AAP.

**Si vous avez déjà fait financer un projet via cet AAP, vous devrez impérativement fournir un bilan** du projet en question pour que votre nouvelle demande soit prise en compte.